

# Séance du 5 septembre 2019 - Conseil d'établissement de l'école secondaire Chomedey-de-Maisonneuve – 2019-2020

## Compte rendu

Jeudi 5 septembre 2019	19h00	Local I. Racicot
------------------------	-------	------------------

Type de réunion	Conseil d'établissement
Président(e) d'assemblée	Karine Paquette / Xich-Vê Hô
Secrétaire	Eric Duguay, directeur adjoint
Participants	Chantal Barrette Gabrielle Chamberland Geneviève Béliveau Josie Bédard Stéphanie Gaudet Xich-vê Hô Isabelle Racicot Amélie Rodrigue Caroline Caissie Alexandre Grégoire Rousseau Karoline Morin Catherine Robert Karine Paquette Éric Duguay (invité) Caroline Caissie (invitée)

### 1. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est proposé par Geneviève Béliveau

Secondé par Xich-vê Hô

# Séance du 5 septembre 2019 - Conseil d'établissement de l'école secondaire Chomedey-de-Maisonneuve – 2019-2020

Amélie Rodrigue occupera le poste de représentant des parents pour Plusieurs nouveaux membres sont présents. En absence de certaines personnes, le choix des mandats de certains parents sont remis à la prochaine rencontre.

une période d'un an. Mme Morin se propose comme substitue.

## **2. Choix de la présidence**

Mme Xich-Vê Hô se propose au poste de présidente et est élue par acclamation

## **3. Choix du représentant au comité de parents**

Une description du poste est faite par Mme Karine Paquette et complété par Mme xich-Vê Hô. Mme Josie Bédard se propose et est élue par acclamation.

## **4. Choix du secrétaire pour les procès-verbaux**

M. Grégoire Rousseau se propose et demande d'avoir un ordinateur à sa disposition afin de pouvoir faire le compte rendu durant la rencontre. Il propose également de projeter le compte rendu sur le TNI afin de pouvoir l'adopter au moment de sa rédaction.

M. Alexandre Grégoire Rousseau est élu à l'unanimité

## **5. Période réservée aux membres de la communauté**

Mme Paquette présente les des deux propositions soit celle d'Emmanuelle Christophe de l'organisme Je Passe Partout (voir lettre en annexe) et de Fernando Madrigal du CCSE (voir lettre en annexe). Ces deux candidatures sont acceptées à l'unanimité

## **6. Calendrier des réunions du C.É**

La proposition du calendrier se trouve en annexe du document Régie interne. Il est proposé que les rencontres se déroulent le mercredi en milieu de mois. Une date par mois donc 10 rencontres avec la possibilité d'annuler lorsque les rencontres ne seront pas nécessaires. L'annonce de l'annulation de la rencontre se fera lors de la tenue de la rencontre précédente. Les rencontres se dérouleront de 18h30 à 21h00. Mme Geneviève Béliveau propose que les

# Séance du 5 septembre 2019 - Conseil d'établissement de l'école secondaire Chomedey-de-Maisonneuve – 2019-2020

rencontres se tiennent plutôt les mardis. Le changement est accepté. Le calendrier des rencontres est proposé par Mme Robert et appuyé par M. Grégoire Rousseau.

## **7. Régie interne**

Une proposition de version condensée du document Régie interne est déposée. La version complète sera présentée à la prochaine rencontre. Précision sur l'heure des rencontres et Mme Paquette précise le point 8 : Approbation par courriel. Mme Morin demande quels sont les points qui peuvent être approuvé par courriel. Mme Hô précise que se sont habituellement des demandes de sorties éducatives. Les autres points sont habituellement discutés à la rencontre précédente et approuvé par courriel par la suite. L'exemple du budget est donné.

Mme Paquette précise que le budget sera présenté au mois de novembre puisqu'il n'a pas été déposé pour le moment.

M. Grégoire Rousseau apporte une précision sur le point 6 concernant les différentes façons de voter.

Mme Morin demande s'il est nécessaire d'élire un vice-président. Mme Hô précise qu'en l'absence de la présidente, une personne sera nommer pour présider la rencontre.

Mme Hô demande de signifier si une personne doit ou désire se retirer du C.É et de prévenir par courriel de son absence si un membre ne peut se présenter à une séance.

La régie interne est proposée par Catherine Robert

Appuyé par Mme Morin.

Mme Morin s'interroge sur la présence des élèves sur le C.É. Une précision est apportée. Deux élèves peuvent siégés sur le C.É, ils sont élus par le conseil étudiant. Ils présentent les différents comités et leurs mandats et expriment leurs préoccupations.

## **8. Levée de l'assemblée**

**La levée de l'assemblée est faite à 20h30**

Proposée par Mme Chantal Barrette

Appuyé par Mme Josie Bédard

Séance du 5 septembre 2019 - Conseil  
d'établissement de l'école secondaire  
Chomedey-de-Maisonneuve – 2019-2020